PRÉFET
DU FINISTÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau des Finances Locales**

Quimper, le 4 novembre 2026

**Dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR –
Commission DETR du 13 novembre 2026**

L'enveloppe DETR attribuée au département du Finistère en 2026 est de
13 255 252€.

Pour cette campagne DETR 2026, **308 dossiers** de demande de subvention DETR-DSIL ont été déposés (contre 392 en 2025).

1. Bilan de la programmation DETR 2026 :

- Opérations retenues :
153 opérations ont été programmées (dont 139 lors de la 1ère vague) au titre de cette campagne DETR 2026, représentant un montant engagé de **13 255 252€** .

Les opérations programmées se répartissent de la façon suivante entre arrondissements :

- Brest : 39 opérations pour un montant de 4 012 500€,

- Quimper : 41 opérations pour un montant de 4 020 651,20€,

- Morlaix : 38 opérations pour un montant de 2 611 050,40€,

- Châteaulin : 35 opérations pour un montant de 2 611 050,40€

- Répartition par catégorie des opérations subventionnées :

5 catégories d'opérations concentrent à elles seules plus de 60 % des crédits DETR 2026 :

- Construction, rénovation de bâtiments communaux ou communautaires : 14,52 %
(1 924 186€),

- Equipements culturels et sportifs communaux ou communautaires : 13,80 %
(1 832 043 €),

- Travaux d'aménagement des centre-bourgs : 12,90 % (1 713 241€),

- Construction, rénovation de bâtiments scolaires : 12,54 % (1 644 076€),

- Travaux d'entretien et de rénovation des réseaux d'eau potable : 8,54 % (1 133 000€)

42, Boulevard Dupleix
29320 QUIMPER Cédex
Tél : 02/98/76/29/29
www.finistere.gouv.fr

2. Examen de la liste des opérations prioritaires :

Les opérations éligibles à la DETR dans le Finistère sont réparties en trois catégories par ordre décroissant de priorité.

La liste de ces opérations est le produit de priorités définies par les élus de la commission d'une part et de priorités définies au niveau national d'autre part.

Aujourd'hui, toutes priorités confondues, cette liste comprend 19 opérations.

Compte-tenu du peu de sollicitation de certaines opérations, il apparaît nécessaire de procéder à une mise à jour de la liste afin de concentrer les crédits sur les opérations qui relèvent d'enjeux identifiés comme prioritaires par les collectivités locales (ex : alimentation en eau potable, rénovation thermique des bâtiments publics, mobilités douces etc.).

Il appartient donc aux élus de faire des propositions en ce sens.

3. Calendrier de la campagne DETR-DSIL 2027 :

Dans le Finistère, la campagne DETR-DSIL 2027 commencera à compter de l'envoi de la circulaire préfectorale aux communes et EPCI, soit aux environs du 20 novembre prochain, date à laquelle les collectivités pourront déposer leurs demandes sur la plateforme démarche numérique .

Les collectivités auront jusqu'au 31 janvier 2027 pour déposer leur dossier sur la plateforme démarche numérique.

La notification des subventions interviendra :

- pour la DETR , courant du mois d'avril, après réunion de la commission DETR fin mars 2027,

- pour la DSIL, courant du mois de juin 2027, après validation du préfet de région en CAR.

42, Boulevard Dupleix
29320 QUIMPER Cédex
Tél : 02/98/76/29/29
www.finistere.gouv.fr